

29

eme NATIONALE D'ELEVAGE Welsh Corgis • Lancashire Heeler



23 AOÛT 2025



Château de Beauvais



Best In Show de la NE 2024



Jury

Heelers

Solange Roser

Pembrokes

Amanda Rees (Stadwen, UK)

Cardigans

Alexandra Trefan-Török

(Born To Be, HU)

TC & NHAT

Juge troupeau : Charles Méténier

Château de Beauvais
23 route de Selles-sur-Cher
41200 Romorantin



Engagements sur
scc-expo.fr
deadline : 08/08/25



Corgis & Heeler Club de France



NATIONALE d'ELEVAGE du CHCF • Samedi 23 août 2025

Parc du Château de Beauvais 42100 ROMORANTIN

En signant cette demande d'engagement, j'autorise le Club organisateur à utiliser mon image ou celle de mon chien pour ses publications.

Race : Heeler Cardigan Pembroke

Sexe : Mâle Femelle

Date de naissance :/...../..... Identification # : LO.# :

Nom du chien :

Nom du père :

Nom de la mère :

Producteur : Propriétaire :

Adresse complete :

.....E-mail : Tél :

Classe d'engagement : Groupe 1er pas Baby Puppy Jeune Intermédiaire Ouverte Travail
 Champion Vétéran Groupe Fun Confirmation avec expo Test Caractère

Classe CHAMPION et Classe TRAVAIL

Joindre obligatoirement la photocopie du titre qui doit être homologué avant la date de clôture des engagements.

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement des engagements de cette exposition dont j'ai pris connaissance avec l'extrait condensé du règlement. En conséquence, j'exonère le Corgis & Heeler Club de France de toute responsabilité du fait de tous accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

Fait à

Le

Signature du propriétaire (obligatoire)

Engagements en ligne :

www.sccexpo.fr

Clôture irrévocable des

engagements : **08/08/2025**

Engagements papier à envoyer à : SCC Expo

155 avenue Jean Jaurès 93535 Aubervilliers cedex

**Règlement à joindre à votre engagement,
chèques à l'ordre du « C.H.C.F » svp.**

TARIFS	Adhérent CHCF	Non-adhérent	Sommes adressées
Classes Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion			
1 ^{er} chien	35 €	55 €	
2 ^{ème} chien	25 €	35 €	
3 ^{ème} et 4 ^{ème} chiens	20 €	30 €	
À partir du 5 ^{ème} chien	10 € par chien	15 € par chien	
Classes Baby, Puppy, Vétéran	15 €	25 €	
Groupe 1 ^{er} pas	10 €	15 €	
Test de caractère, Si chien déjà engagé	5 €	10 €	
Confirmation Si chien déjà engagé	Gratuit		
Test de caractère, confirmation seuls Hors engagement	25 €	35 €	
Groupe Fun,	15 €	25 €	
Junior handling, Paire, Couple, Lot d'affixe, Lot d'élevage (engagement sur place) et chien ne concourant pas	Gratuit		
CATALOGUE DE L'EXPO (Imprimé)	1 €		

TOTAL

NATIONALE d'ELEVAGE du C.H.C.F. Samedi 23 août 2025

Règlement d'exposition - Show regulations

Peuvent participer aux épreuves de l'exposition tous les chiens appartenant aux races du Club organisateur et inscrits au livre des origines française (LOF) ou à tout autre livre des origines reconnu par la FCI. Les chiens du type des ces races sans origines connues peuvent concourir. Selon les résultats obtenus en caractère et en morphologie, ils pourront être proposés pour l'inscription à titre initial au LOF après avoir satisfait également à un examen des yeux et des hanches. Étant donné la méconnaissance de leurs origines, ils ne pourront accéder à une cotation supérieure à 1, exception faite pour la cotation 5, élite B, attribuée sur la descendance.

Date et lieu : samedi 23 août 2025 Parc du Château de Beauvais 41200 Romorantin.

Arrivée et Logement des chiens : L'accès à l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à partir de 9h00. Les éleveurs sont autorisés à faire figurer leurs coordonnées sur un panneau de dimension moyenne près de leurs cage.

Service vétérinaire : Le service vétérinaire est assuré par un Docteur vétérinaire qui a tout pouvoir pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de la manifestation de : chiens paraissant malades ; chiens aveugles ou estropiés ; chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits ou qui par leur état peuvent perturber leurs congénères. La décision du service vétérinaire est sans appel. **NB : tous les chiens présents à l'exposition (y compris ceux ne concourant pas) doivent présenter un carnet de vaccination à jour.**

Engagements : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines et de celles qui appartiennent à une Association canine non reconnue par la SCC.

Circulaire d'engagement dans les expositions canines : Les chiens "en cours d'inscription au LOF", "LOF en cours", etc. ayant plus de 6 mois au jour de l'exposition ne seront plus admis et leur engagement devra être refusé (exception faite pour un but de confirmation pour une inscription à titre initial).

Confirmation : Tous les chiens inscrits à l'exposition peuvent être examinés en vue de leur confirmation éventuelle s'ils ont l'âge requis au minimum 12 mois et si les propriétaires en font expressément la demande sur la feuille d'engagement. Le certificat de naissance, le formulaire d'examen de confirmation et la carte de tatouage et/ou identification doivent être impérativement présentés aux juges en vue de cet examen. **NB :** vérifier que le tatouage du chien soit lisible.

Jugements : Les jugements sont placés sous l'impératif respect absolu du standard de la race. Chaque sujet se voit attribuer en fin un qualificatif général. Le juge procède ensuite à un classement de 4 sujets retenus par classe. Le juge officie seul, il peut être assisté dans son ring par un secrétaire, un assesseur, un commissaire de ring et/ou si besoin un interprète. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Classes d'engagement :

- **Classe Baby :** pour les chiens âgés de 4 à 6 mois
- **Classe Puppy (ou Minime) :** pour les chiens de 6 à 9 mois. Les Classes Baby et Minime ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif. Le juge formule simplement une appréciation sur le sujet (Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur ou Insuffisant).
- **Classe Jeune :** pour les chiens de 9 à 18 mois
- **Classe Intermédiaire :** pour les chiens de 15 à 24 mois
- **Classe Ouverte :** pour les chiens de 15 mois et plus
- **Classe Travail :** pour les chiens âgés d'au moins 15 mois détenteurs et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe TRAVAIL.
- **Classe Champion :** pour les chiens Champions d'un pays membre de la FCI ou les champions internationaux
- **Classe Vétéran :** pour les chiens âgés de 8 ans et plus.
- **Groupe "Premiers pas" :** pour tous les chiens âgés de 3 à 4 mois.
- **Groupe "Fun" :** pour tous les chiens non confirmables ou présentant un défaut rédhibitoire. Ces deux Groupes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif et font simplement l'objet d'un classement et d'un Best.

Autres Classes/Groupes

- **Lot d'Affixe :** Classe pouvant être constituée sur place. Nécessite d'avoir au moins 3 et au plus 5 sujets présents lors de l'exposition, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle et nés chez le même producteur pour qu'un éleveur puisse procéder à l'inscription d'un lot d'Affixe. Le classement tient compte de l'homogénéité.
- **Lot d'Élevage (ancien Lot de Reproducteur).** Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle, déjà engagé en classe individuelle, accompagné d'au moins 3 et au plus 5 de ses descendants directs au premier degré. Le classement tient compte de l'homogénéité.
- **Groupe "Premiers Pas" :** pour tous les chiens âgés de 3 à 4 mois.

Qualificatifs et classement

Les qualificatifs donnés par les juges doivent répondre aux définitions suivantes : **EXCELLENT** - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe. **TRES BON** - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité. **BON** - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires. **SUFFISANT** - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale. **DISQUALIFIE** - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant, **NE**

PEUT ETRE JUGE - ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

CACS : Les Classes Intermédiaire et Ouverte concourent pour l'attribution du CACS. Les Classes Baby, Minime, Jeune et Vétéran ne concourent pas pour le CACS. Le 1er de chaque Classe peut cependant concourir pour le titre de Meilleur de Race. Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er Excellent en classe Ouverte ou Intermédiaire, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place. Il appartient à la SCC de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfassent aux conditions imposées. Si le chien classé 2ème Excellent est de qualité équivalente à celui qui a obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS. La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé possède déjà le titre de Champion National CS.

Réclamations : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements qui sont sans appel, doivent être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les ont motivées et être accompagnées d'une caution de 60 euros qui restera acquise au Club organisateur, si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Sanctions : Peuvent être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les Associations affiliées : les exposants qui se rendent coupables de faits contre l'honneur, ceux qui ont fait une fausse déclaration, ceux qui par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuisent au succès de l'exposition ou portent atteinte au prestige des juges et d'un ou des Clubs organisateur(s), ceux qui ont fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité et ceux qui ont introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre. Le fait d'appartenir à un club ou à une Société Canine non affiliée à la SCC ou à un organisme non reconnu par la SCC, entraîne pour son auteur et son chien l'exclusion de tout groupement affilié et de toutes manifestations patronnées par la SCC. Les sanctions sont prononcées conformément aux articles 30 et 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

Responsabilité : Le Club organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas et pour quelque cause que se soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leur chien tant à des tiers qu'à eux même. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent de façon absolue, sans condition ni réserves, tous les articles du présent règlement. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les contestations relatives à leur interprétation, seront jugées immédiatement et sans appel, par le comité du C.H.C.F. présent à l'exposition.

Réserve : Le Club organisateur de la manifestation se réserve le droit d'apporter tout changement nécessaire concernant l'organisation de l'exposition en cas de force majeure, (ex : indisponibilité du juge prévu, intempéries, etc.).

Annulation : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que le Club organisateur devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés. **Seulement en cas d'annulation pour raisons sanitaires, les engagements pourront être remboursés, frais de gestion déduits.**

Avis aux exposants résidant à l'étranger :

- 1) Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de pouvoir vérifier la photocopie du certificat de vaccination antirabique des chiens engagés. Cette copie devra en conséquence être jointe au formulaire d'engagement.
- 2) Les services des douanes sont susceptibles d'exiger d'une personne se présentant au bureau des douanes avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et la production d'un passeport européen pour chaque chien.
- 3) L'entrée en France n'est autorisée que pour des chiens d'au moins trois mois, sous réserve de présentation d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.
- 4) Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvovirus et contre la toux de chenil.

NB : Pour les exposants étrangers : certificat antirabique en cours de validité obligatoire. A valid rabies vaccination certificate is required for foreign exhibitors

POUR LA CLASSE CHAMPION

Le titre de Champion devra être homologué avant le **la date de clôture des engagements**. Joindre une copie du certificat d'homologation du titre SVP.

POUR LA CLASSE TRAVAIL

Copie de l'attestation permettant d'engager en Classe Travail à joindre à l'engagement.

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer la priorité lors de toute exposition canine. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour sa santé, comme par exemple le laisser dans une voiture par temps chaud ou froid, lui faire porter un collier coercitif étrangleur, le présenter laisse tendue et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la Société Centrale Canine. Dans chaque exposition, un référent sera désigné par un insigne distinctif et son nom figurera au catalogue.

NATIONALE d'ELEVAGE du C.H.C.F. - 23 Août 2025 - INFOS

À la pause-déjeuner, un apéritif sera offert par le Club.

Restauration possible sur place + bar, glaces et chichis au long de la journée.

Inscription au concours Jeunes présentateurs (*Junior Handling*)

Ouvert aux Jeunes de 6 à 17 ans. Nom, prénom et âge :

NB : ENGAGEMENT DES LOTS d’AFFIXE et de REPRODUCTEURS SUR PLACE

Votre publicité dans le catalogue de l'expo !

Advertise in the show catalogue!

- 1 pleine page A5 de publicité NB avec photo : 40 €
1 full-A5 page advertisement with photo, B&W
- ½ page A5 de publicité NB avec photo : 25 €
½ A5 page advertisement with photo, B&W

Publicité sous forme d'image prête à inclure à envoyer sous JPEG ou PDF, 300 dpi à (*to be sent to*) : contact@welshcorgi.fr

Paiement à envoyer à / *Payment to send to* IBAN

FR7610278061560002063490187 • BIC CMCIFR2A

Date limite d'envoi : 31 juillet 2025 (deadline: July, 31)

POUR S'INSCRIRE AU NHAT

Les personnes intéressées peuvent contacter Corinne Gambier au 06 15 58 03 51 ou à cgambier59@gmail.com
Elles peuvent aussi se rendre directement sur le site de la **Cun Troupeau > secrétariat > NHAT > engagement NHAT.**

Remplir soigneusement la feuille d'engagement et l'envoyer accompagnée du paiement à :

Corinne Gambier, 4 route de Vougon La Roche 18200 St Georges de Poisieux.

Prix de l'engagement : 30€ pour les adhérents, 40€ pour les non-adhérents.

Possibilité de passer le CSAU en même temps que le NHAT + 5€, si passé seul 20€ pour tous.

La feuille d'engagement au CSAU se trouve sur **Cun CBG > CSAU.**

FOREIGN EXHIBITORS : additional info

A valid rabies vet certificate is mandatory to enter any dog show in France (even those who are not competing).

CLASSES EXPLANATION

- **Groupe "Premiers pas"** (Minor baby class) : non-regular class for puppies from 3 to 4 m.o. • **Classe Baby** (Baby class) : for dogs aged from 4 to 6 m.o.
- **Classe Puppy** : for dogs aged from 6 to 9 m.o. No qualificative is given for Baby and Puppy classes, only an appreciation (Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, Insuffisant). *Baby and Puppy classes do not compete for Best of Breed.* • **Classe Jeune** (Junior class) : for dogs aged from 9 to 18 m.o. *This class is not eligible for the CACS competition.* • **Classe Intermédiaire** (Intermediary class) : for dogs aged from 15 to 24 m.o. Eligible class for CACS & RCACS competition.
- **Classe Ouverte** (Open class) : for dogs aged from 15 m.o. Eligible class for CACS & RCACS competition. • **Classe Travail** (Working class) : for dogs aged from 15 m.o. Justifying a working title. Eligible class for CACS & RCACS competition. • **Classe Champion** : for all FCI Champions. *This class is not eligible for the CACS competition.* • **Classe Vétéran** : For dogs from 8 y.o. *This class is not eligible for the CACS competition.*
- **Groupe "Fun"** : non-regular class for all dog who present a serious fault preventing them from competing in regular classes. *Both Groupe 1^{er} Pas and Groupe Fun are subject to a classement without qualificative.*

Nota : In France, 1 CACS and 1 RCACS only are awarded per sex. *Intermediary, Open and Working class winners compete for the CACS. The left class winners and the second dog in the CACS dogs's class then compete for the RCACS. To enter the Champion class, the owner must provide a copy of a FCI Champion title registered before the date of the show entry deadline.*

FRENCH JUNIOR CHAMPION TITLE PREREQUISITES

- **1 st Excellent** from the Junior Class at the French Nationale d'Élevage (Clubshow) OR/ at the National French Championship Show. + **Additional requirements**

FRENCH CHAMPION TITLE PREREQUISITES

3 different CACS are required :

- **1 CACS** from the French Nationale d'Élevage (Clubshow) / OR/ from the National French Championship Show.
- + **1 CACS** from a Spéciale de race (2023 *Speciales list available at <http://www.welshcorgi.fr/>*).
- + **1 CACS** from any International all-breeds show in France. + **Additional requirements**

According to the French KC regulations, the owner has a maximum of 2 calendar years to complete all the necessary awards + temperament and health screening (see below), from the day the Championship CACS is awarded.

FRENCH VETERAN CHAMPION TITLE PREREQUISITES

- **1 st Excellent** from the Veteran Class at the French Nationale d'Élevage (Clubshow) / OR/ at the National French Championship Show. + **A registered DNA.**

Additional requirements for Junior and Adult CH titles registration :

- **The French Club Temperament Test (can be entered at the Clubshow)**
- **A registered DNA identification**
- **An official HD screening (FCI A, B and C hips accepted only for the CH title registration)**
- **An official eyes diseases screening (ECVO only for foreign dogs valid for less than 2 years) + a copy of the genetic PRA test for Cardigans only.** Once all requirements are completed, the owner must email the Club the corresponding CH title application (applications to download on the French KC website) + a proof copy of the corresponding requirements in a maximum delay of 2 months. contact@welshcorgi.fr